

M. J. L. GRAY (*président de l'Atomic Energy of Canada Limited*): Monsieur le président, de nouveau cet après-midi j'ai écouté M. Boyd avec intérêt et un certain étonnement, mais je n'ai pas été vraiment surpris.

L'exposé de M. Boyd, comme ses exposés antérieurs sur ce sujet, était très bien préparé et il l'a présenté de façon superbe. Il n'y a aucun doute que M. Boyd soit un très bon orateur de même qu'un ingénieur très compétent qui possède une grande expérience dans la conception des ouvrages mécaniques. Évidemment, nous avons eu le privilège de connaître très intimement M. Boyd et les travaux qu'il effectuait au cours de la conception et de l'aménagement du réacteur NRU de 200 mégawatts à Chalk River. Vous constatez sans doute qu'il fait de son mieux pour vous faire connaître ses propres idées en ce qui concerne la conception des réacteurs.

De façon générale, je suis d'accord sur certains points étudiés par M. Boyd cet après-midi, tout en divergeant d'opinion sur d'autres points. A mon sens, il vous a donné des renseignements qui peuvent induire en erreur, surtout en ce qui concerne la sécurité du réacteur de type CANDU. L'exposé de M. Boyd comportait également quelques inexactitudes, peut-être parce qu'il citait des passages des journaux qui ne donnent pas toujours tous les aspects d'une question.

Il a soulevé une question qu'il considère importante et il a essayé de démontrer qu'il existait une divergence d'opinion entre moi-même, M. Foster et M. Smith. J'ignore pourquoi il a tellement insisté sur ce point, mais il importe peut-être que je fasse certaines observations à ce sujet. Il s'agit du coût du deuxième réacteur CANDU. Il est vrai que j'ai déclaré l'an dernier qu'en chiffres ronds, le coût du deuxième réacteur CANDU pourrait s'élever à 60 millions. M. Boyd a signalé que MM. Smith et Foster avaient prétendu lors de la Conférence mondiale sur l'énergie tenue l'an dernier que le deuxième réacteur CANDU coûterait 65 millions. J'aurais dû dire l'an dernier qu'il s'agissait de 65 millions, bien qu'on puisse affirmer qu'un écart de 5 millions sur un montant de 60 millions permet tout de même de parler en chiffres ronds. Cependant, on peut peut-être m'excuser d'avoir donné le chiffre de 60 millions étant donné que c'est le montant auquel est arrivé le personnel de l'estimation à l'égard du deuxième réacteur CANDU si on le construisait en même temps que le premier. Comme je l'ai signalé antérieurement, le deuxième réacteur CANDU coûterait 65 millions si on en commençait la construction avant 1965.

Je pense que la meilleure façon de résumer mon opinion sur l'exposé de M. Boyd, c'est de signaler que vous avez pu constater vous-même que ses opinions personnelles sont bien définies et quelque peu opposées à la ligne de conduite de l'AECL en ce qui concerne l'expansion de l'énergie nucléaire. Quand les directeurs de notre société présentent au gouvernement une recommandation concernant la ligne de conduite qui doit être suivie en matière d'énergie nucléaire, ils prennent connaissance de toutes les opinions valables possibles. Ils ne prennent pas seulement connaissance des opinions de nos propres scientifiques et ingénieurs mais ils tiennent compte de l'opinion de M. Boyd et prennent connaissance de ses travaux et ils essaient d'avoir l'opinion de personnes très compétentes qui demeurent dans d'autres parties du monde, surtout aux États-Unis et au Royaume-Uni.

La conférence annuelle tenue avec l'Autorité britannique de l'énergie atomique pour établir la ligne de conduite technique comprend toujours des membres de notre conseil d'administration ainsi que le président et quelques membres de l'Autorité, auxquels se sont joints des membres de leur personnel technique. On étudie en détail les divers types d'agents modérateurs de réacteur, y compris évidemment les agents modérateurs au graphite ainsi que les divers genres d'agents de refroidissement. A ma connaissance, les autorités scientifiques et administratives de la Commission de l'énergie atomique des